



APPEL À CONTRIBUTION PERMANENT

L' Observatoire des criminalités internationales (OBSCI) est un organisme indépendant, créé en 2020, dans le cadre de l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS), qui ambitionne de publier régulièrement **en libre accès sur son site des articles et des notes sur les phénomènes criminels nationaux et transnationaux.**

Les champs d'investigations privilégiés, mais non exclusifs, sont :

- les trafics illicites (drogues, cigarettes, médicaments, êtres humains, biens culturels, etc.) |
- la délinquance locale et la petite criminalité ; |
- la criminalité financière et la corruption ; |
- la criminalité environnementale et sanitaire ; |
- la cybercriminalité.

Cet appel à contribution est destiné aux **chercheurs, universitaires, étudiants, spécialistes** qui travaillent notamment sur ces questions et qui souhaiteraient publier et faire connaître les résultats de leurs travaux et recherches.

Processus :

Les projets de contributions peuvent être envoyés sous la forme d'un résumé comprenant au maximum 2 500 signes espaces compris et devront faire apparaître : titre, auteurs et affiliations, type d'article, résumé précisant le plan de votre article (titres des parties et méthodologie précisée), mots-clés.

Format :

Le format privilégié est un format court, idéalement de 15 000 à 20 000 signes espace compris.

Validation :

L'OBSCI est doté d'un Conseil d'orientation scientifique comprenant des chercheurs, des universitaires, des spécialistes travaillant dans le champ de l'étude des différents aspects de la criminalité internationale. Les articles envoyés sont relus et validés par les membres en fonction de la discipline et du champ dont ils relèvent.

Contact : ObsCI@iris-france.org